



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance et indemnisation des victimes des essais nucléaires français

Question écrite n° 30496

Texte de la question

M. Julien Borowczyk attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, sur la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français. Les vétérans des essais nucléaires ont contracté, dans les déserts sahariens ou dans les atolls de Polynésie, une maladie les tuant à petit feu. Lors de la réunion de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires (CCSCEN) du 11 février 2019, il était demandé d'intégrer les cancers du pharynx et du pancréas, qui figurent dans la liste de l'UNSCEAR, à la liste des cancers liés à une exposition radiologique. Il souhaite connaître son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Julien Borowczyk](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30496

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4300

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)